

	CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE	Le 08 /04/2025
	HORIZON PÊCHE NATURE Société à responsabilité limitée au capital de 5000 euros Siège social : 4, Rue Antares – 12450 LUC-LA-PRIMAUBE 882 279 680 RCS RODEZ	

Article 1^{er} - Désignation du vendeur - prestataire de service

Le présent site **Leurres exclusifs**, leurres-exclusifs.fr est édité par la société Horizon Pêche Nature, **SARL** au capital de cinq mille euros (5000), dont le siège social est sis 12450 LUC-LA-PRIMAUBE – 4, Rue Antares, immatriculée au RCS de RODEZ, numéro 882 279 680.

Informations :

- Service clientèle du site :

05 65 78 94 46

contact@leurres-exclusifs.fr

4, Rue Antares – 12450 LUC-LA-PRIMAUBE

- Hébergeur du site : OVH Siège Social : 2 rue Kellerman 59100 Roubaix – n° RCS : 537 407 926

www.ovh.com

- Responsable du site : Paul-Louis Vayssettes.

Article 2 - Dispositions générales relatives aux présentes conditions

générales de vente, ci-après dénommées « les CGV »

2. 1. Objet des CGV

Les présentes CGV ont pour objet d'informer tout Client ou prospect sur les conditions et modalités dans lesquelles la Société Horizon pêche nature procède à la vente et la livraison des produits ou à la prestation des services qu'elle propose.

D'autre part, elles ont pour objet de fixer les droits et obligations des parties dans le cadre de ces ventes et prestations.

Elles sont applicables de plein droit à toute vente de produit et toute prestation de service de la société Horizon pêche nature conclue en ligne sur le site : leurres-exclusifs.fr ci-après dénommé le « Site », dont l'accès est libre et gratuit à tout internaute.

Les ventes en ligne visent notamment les produits suivants :

- Produits de pêche : articles, outillage, accessoires
- Equipement de pêcheurs : vêtements, textiles, chaussants, rangements

Les prestations conclues en ligne visent notamment les services suivants :

- Formations, dispenses de conseils

- Organisation d'animations, d'évènements sportifs et culturels

2. 2. Domaine d'application des CGV

Les CGV régissent de plein droit les contrats de vente et de prestation de services en ligne de la société Horizon pêche nature, ci-après dénommée le « Professionnel », à tout client ci-après dénommé le « Client », ou le « Consommateur » s'il en revêt la qualité conformément à l'article liminaire du Code de la consommation, et constituent avec la commande en ligne les documents contractuels opposables aux parties, sauf accord dérogatoire préalable et écrit du Professionnel.

En revanche, sont exclus du champ contractuel tous les autres documents relatifs aux produits et services tels que les prospectus, catalogues, publicités ou photographies, sans que cette liste ne soit exhaustive. Ces derniers n'ont qu'une valeur indicative et informative et ne sauraient engager contractuellement le Professionnel.

Les CGV sont exclusivement applicables aux produits livrés aux **Clients établis en Europe et aux services réalisés sur le territoire européen.**

Les CGV, ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées sur le site, sont rédigées en langue française.

2. 3. Disponibilité et opposabilité des CGV

Les CGV sont mises à la disposition des Clients sur le site du Professionnel où elles sont directement consultables et peuvent également lui être communiquées sur simple demande par téléphone, courrier électronique ou courrier postal.

Les CGV sont opposables au Client qui reconnaît expressément en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant de passer commande, en cochant une case prévue à cet effet, ou avant l'établissement du devis.

La validation de la commande par sa confirmation vaut acceptation sans réserve et adhésion du Client aux CGV en vigueur au jour de la commande dont la conservation et la reproduction sont assurées par le Professionnel conformément à l'article 1127-2 du code civil.

Les CGV prévalent sur toutes autres stipulations éventuelles, notamment toutes conditions d'achat, de prestation ou de commande, sauf accord dérogatoire préalable et écrit du Professionnel.

2. 4. Modification des CGV

Le Professionnel se réserve la faculté de modifier ses CGV à tout moment. En cas de modification des CGV, les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande dont une copie datée à ce jour peut être remise à sa demande au Client.

2. 5. Clauses des CGV

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV sauf s'il s'agit d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des parties à conclure le contrat de vente.

L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par le Professionnel ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

Article 3 - Produits et services

3. 1. Caractéristiques

Les produits offerts à la vente et les offres de services présentés dans le catalogue publié sur le site font chacun l'objet d'un descriptif facultatif mentionnant leurs caractéristiques essentielles au sens de l'article L. 111-1 du code de la consommation.

Les photographies illustrant les produits et services ne constituent pas un document contractuel.

3. 2. Mode d'emploi

Le mode d'utilisation du produit, si c'est un élément essentiel, est mentionné dans le catalogue électronique ou au plus tard à sa livraison.

3. 3. Conformité

Les produits sont conformes aux prescriptions en vigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyauté des transactions commerciales et à la protection des consommateurs au moment de leur mise sur le marché.

3. 4. Disponibilité des stocks

Les produits sont offerts à la vente et livrés dans la limite des stocks disponibles.

En cas d'indisponibilité du produit commandé, le Professionnel en informe immédiatement le Client et peut lui proposer un produit d'une qualité et/ou d'un prix équivalent ou, à défaut, un bon d'achat du montant de la commande utilisable pour toute prochaine commande valable pour une durée définie.

En cas de désaccord du Client, le Professionnel procède au remboursement des sommes versées dans un délai de trois mois.

En dehors du remboursement du prix du produit indisponible, le vendeur n'est tenu à aucune indemnité d'annulation.

Article 4 - Prix

4. 1. Prix

Les prix de vente ou de la prestation, conformément à l'article L. 112-1 du code de la consommation, sont indiqués, pour chacun des produits et services figurant dans le catalogue électronique, en euros toutes taxes comprises, hors frais de livraison et de transport mentionnés avant validation de la commande et facturés en supplément.

Le montant total dû par le Client est indiqué sur la page de confirmation de commande.

Le prix de vente du produit et de la prestation de service est celui en vigueur au jour de la commande. Ce prix ne comprend pas les frais de port facturés en supplément du prix.

En cas de promotions, le vendeur professionnel s'engage à appliquer le prix promotionnel à toute commande passée durant la période de la publicité faite pour la promotion.

4. 2. Modification

Le Professionnel se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant au Client l'application du prix en vigueur au jour de la commande.

4. 3. Frais

Les frais supplémentaires de transport, de livraison ou d'affranchissement (auxquels il faut ajouter les autres frais éventuels supportés par le vendeur), dont le Client a pu prendre connaissance avant la commande, sont fixés sur le bon de commande.

Article 5 - Offre

5. 1. Domaine

Les offres de vente et de prestations de services en ligne présentées sur le site sont réservées **aux Clients résidant en Europe et aux livraisons dans cette zone géographique.**

5. 2. Durée

Les offres de vente et de prestation de service en ligne présentées sur le site sont valables, à défaut d'indication de durée particulière, tant que les produits et services figurent dans le catalogue électronique et dans la limite des stocks disponibles.

5. 3. Acceptation

L'acceptation de l'offre par le Client est validée, conformément au procédé du double clic, par la confirmation de la commande.

Article 6 - Commande

6. 1. Étapes de conclusion du contrat

Pour passer commande, le Client, après avoir rempli son panier virtuel en indiquant les produits et services sélectionnés et, le cas échéant, les quantités souhaitées, clique ensuite sur le bouton « Commander » et fournit les informations relatives à la livraison et au mode de paiement.

Avant de cliquer sur le bouton « Confirmer la commande », le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total et de revenir aux pages précédentes pour corriger d'éventuelles erreurs ou éventuellement modifier sa commande.

La confirmation de la commande entraîne l'acceptation des CGV et forme le contrat.

Un courrier électronique accusant réception de la commande et de son paiement est envoyé par le Professionnel dans les meilleurs délais.

6. 2. Modification de commande

Toute modification de commande par le Client après confirmation de sa commande est soumise à l'acceptation du Professionnel.

Le Professionnel se réserve le droit d'apporter au produit commandé les modifications qui sont liées à l'évolution technique dans les conditions prévues à l'article R. 212-4 du code de la consommation.

6. 3. Validation de la commande

Le vendeur professionnel se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes notamment en cas de défaut de paiement d'une commande précédente non résolue au jour de la nouvelle commande.

Article 7 -Résolution.

La commande peut être résolue par le Client par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable en cas :

— De livraison d'un produit non conforme aux caractéristiques déclarées du produit ;

La commande peut être résolue par le Professionnel en cas :

— De refus du Client de prendre livraison, de se faire prester le service ;

— De non-paiement du prix (ou du solde du prix) au moment de la livraison ou de l'exécution de la prestation. Dans tous ces cas, l'acompte versé à la commande reste acquis au Professionnel à titre d'indemnité.

Article 8 - Paiement

8. 1. Exigibilité

Le prix est exigible en totalité après confirmation de la commande.

Le paiement s'effectue immédiatement à la commande par carte bancaire ou PayPal.

8. 2. Paiement supplémentaire

Préalablement à la conclusion d'un contrat de vente ou de prestation de services, le Professionnel s'assure du consentement exprès du Client pour tout paiement supplémentaire venant s'ajouter au prix de l'objet principal du contrat.

Dans l'hypothèse où le paiement supplémentaire résulte d'un consentement du Client donné par défaut, c'est-à-dire en l'absence d'opposition expresse de sa part à des options payantes qu'il n'a pas sollicitées, le Client peut prétendre au remboursement des sommes versées au titre de ce paiement supplémentaire.

8. 3. Sécurisation du paiement

Le site est doté d'un système de sécurisation des paiements en ligne permettant au Client de crypter la transmission de ses données bancaires. 3D Secure désigne le protocole sécurisé de paiement sur Internet (Verified by Visa® pour VISA et Mastercard SecureCode® pour MASTERCARD) permettant de sécuriser les transactions et d'obtenir de la Banque un justificatif d'acceptation matérialisant les contrôles effectués et la validité de l'ordre de paiement. En complément de la demande d'autorisation, le programme 3D Secure génère une demande d'authentification du titulaire de la Carte pour les paiements effectués au moyen de cartes CB, VISA ou MASTERCARD, et ce à partir de la page de paiement d'acceptation. La réponse à la demande d'authentification générée par le programme 3D Secure est systématiquement

transmise au Client. L'obtention du justificatif d'acceptation se matérialise par une réponse positive à la demande d'authentification.

8. 4. Retard de paiement

Toute somme non payée à l'échéance est productive, sans mise en demeure, d'un intérêt égal à trois fois le taux légal en vigueur au jour de la commande.

8. 5. Défaut de paiement

Le Professionnel se réserve le droit, lorsque le prix convenu n'est pas payé à l'échéance, soit de demander l'exécution de l'obligation du Client, à savoir le paiement du prix, soit de résoudre le contrat par simple lettre recommandée avec demande d'avis de réception et de conserver, à titre d'indemnité, l'acompte versé à la commande.

En cas de pluralité d'échéances, le défaut de paiement de l'une des échéances entraîne, lorsque le Professionnel n'opte pas pour la résolution de la commande, l'exigibilité immédiate des échéances ultérieures.

8. 6. Clause de réserve de propriété

Le Professionnel demeure propriétaire des produits vendus jusqu'au complet paiement du prix et le Client s'engage, tant que la propriété ne lui est pas transférée, à prendre toutes les précautions utiles à la bonne conservation des produits.

Article 9 - Livraison

9. 1. Définition

La livraison s'entend du transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du bien vendu.

9. 2. Délai de livraison

Le Professionnel s'engage, conformément à la date limite de livraison indiquée sur le site pour chacun des produits, à livrer les produits dans un délai de 7 jours maximum après réception de commande.

9. 3. Retard de livraison

Lorsque le produit commandé n'est pas livré à la date ou à l'expiration du délai mentionné sur le bon de commande, le Client peut, après avoir enjoint sans succès le Professionnel à exécuter son obligation de livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, résoudre le contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable.

9. 4. Lieu de livraison

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le client sur le bon de commande.

9. 5. Modalités de livraison

La livraison est effectuée par la remise directe du produit au Client ou, à défaut, par l'envoi par le Professionnel d'un avis de mise à disposition au Client.

Dans un délai de quinze jours à compter de l'avis de mise à disposition, le Client doit procéder au retraitement du produit commandé.

En l'absence de retraitement dans le délai indiqué, le Professionnel peut, après une mise en demeure du Client restée sans effet, procéder au retraitement, résoudre de plein droit la commande et conserver à titre d'indemnité l'acompte versé.

Lorsque le produit est livré à l'adresse indiquée sur le bon de commande par un transporteur, il appartient au Client de vérifier en présence du livreur l'état du produit livré et, en cas d'avarie ou de manquants, d'émettre des réserves sur le bon de livraison ou sur le récépissé de transport, et éventuellement de refuser le produit et d'en avertir le Professionnel.

9. 6. Conformité des produits

Si le produit vendu n'est pas conforme à la commande, le Consommateur doit adresser une réclamation au Professionnel en vue d'obtenir le remplacement du produit ou éventuellement la résolution de la vente.

9. 7. Indisponibilité des produits

En cas d'indisponibilité des produits à la livraison, le Professionnel peut proposer, dans les conditions prévues à l'article 3-4 des CGV, un produit équivalent par sa qualité et son prix.

9. 8. Défaut de livraison

Le défaut total de livraison entraîne la résolution de plein droit du contrat de vente.

9. 9. Livraison et transfert du risque

Les risques de perte ou d'endommagement des biens sont transférés au Client au moment où il prend, ou un tiers qu'il a désigné, physiquement possession du bien, sans distinction selon sa nature.

Le produit, qui est livré au Client par un transporteur choisi par le Professionnel, voyage aux risques et périls du Professionnel.

Le produit, qui est livré au Client par un transporteur choisi par lui, voyage aux risques et périls du Client à partir de la remise du bien au transporteur.

9. 10. Transfert de propriété

À partir de la date de livraison indiquée dans le bon de commande, la propriété du produit est transférée au Client, sauf dans le cas où le paiement intégral du prix n'a pas été encaissé à la commande (voir article 5-5 CGV).

9. 11. Pièces détachées

Articles L. 111-3, D. 111-4 et D. 111-5 du code de la consommation

En cas de vente, le Professionnel doit confirmer à l'achat du bien sur le bon de commande ou les conditions générales de vente ou sur tout autre support durable au Client l'information qu'il a déjà donné au titre des informations précontractuelles et qui lui a été délivrée par le fabricant ou l'importateur de biens meubles concernant la période pendant laquelle ou la date jusqu'à laquelle les pièces détachées indispensables à l'utilisation d'un bien sont disponibles.

Article 10 - Garantie

10. 1. Information du Consommateur

Les conditions générales de vente applicables aux contrats de consommation mentionnent l'existence, les conditions de mise en œuvre et le contenu de la garantie légale de conformité et de la garantie relative aux défauts de la chose vendue, dues par le Professionnel vendeur.

Le Professionnel vendeur est tenu des défauts de conformité du bien objet du contrat dans les conditions de l'article L. 217-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil.

10-2. Mise en œuvre de la garantie de conformité

En cas de vente, le Professionnel vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

— Correspondre à la description donnée par le Professionnel vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées au Consommateur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

— Présenter les qualités qu'un Consommateur acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le Professionnel vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par le Consommateur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

10. 3. Mise en œuvre de la garantie des vices cachés

Article 1641 du code civil

Le Professionnel vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que le Client ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 du code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par le Client acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Article 11 - Responsabilité

11. 1. Exonération de responsabilité

La responsabilité du Professionnel ne peut pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat due, soit au fait du Client du fait d'une mauvaise utilisation du produit, une utilisation non conforme à sa destination, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à la force majeure.

11. 2. Clause pénale

Dans tous les cas d'inexécution de ses obligations par le Client, l'acompte versé à la commande reste acquis au Professionnel à titre d'indemnité.

Article 12- Clause résolutoire

La résolution de la commande dans les cas prévus aux présentes CGV sera prononcée par simple lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par lettre électronique et sera acquise de plein droit sans formalité judiciaire.

Article 13- Droit de rétractation

L'article L. 221-5 du code de la consommation impose une information préalable sur les conditions, le délai et les modalités d'exercice du droit de rétractation et communication du formulaire type de rétractation dont un modèle est proposé dans l'annexe à aux articles R. 121-21 et R. 121-23 du code de la consommation.

Le Client a le droit de se rétracter, sans donner de motif, dans un délai de quatorze jours **après le jour de la conclusion du contrat.**

Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier :

- son nom, adresse géographique et, lorsqu'ils sont disponibles, numéro de téléphone et adresse électronique ;
- ainsi que la décision de rétractation du contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique dès lors que ces coordonnées sont disponibles et de ce fait apparaissent sur le formulaire type de rétractation). Un modèle de formulaire de rétractation est joint aux présentes mais n'est pas obligatoire.

La charge de la preuve de cet exercice repose sur le Consommateur.

13-1. Effets

En cas de rétractation de votre part du contrat, le Professionnel rembourse tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard que nous proposons) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous serions informés de votre décision de rétractation du contrat éventuel.

Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous utiliseriez pour la transaction initiale.

Avec votre accord exprès, un autre moyen peut être utilisé. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnerait pas de frais pour vous.

Il est rappelé que la responsabilité du Consommateur, en cas de rétractation après utilisation du ou des biens, est engagée à l'égard de la dépréciation du ou des biens résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce ou ces biens. Selon la Commission européenne, ces manipulations sont celles qu'un consommateur peut effectuer dans un magasin, pour les biens qui y sont proposés à la vente.

Article 14 - Propriété intellectuelle

Les éléments reproduits sur le présent site, photographies, visuels, textes, dessins et images sont la propriété exclusive de l'éditeur et sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques et le droit des brevets.

Toute reproduction et toute diffusion de ces éléments, sans autorisation écrite préalable de l'éditeur, exposent les contrevenants à des poursuites judiciaires.

Article 15- Traitement des données personnelles

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et, sous réserves des dispositions légales applicables à la matière, de suppression des données vous concernant.

Si vous l'avez préalablement accepté, vous pourrez recevoir des emails ou des SMS marketing de leurres-exclusifs.fr dont vous pouvez vous désinscrire, pour les emails, en cliquant sur le lien de désinscription figurant au bas de chaque e-mail reçu et pour les SMS en cliquant sur STOP dans chaque SMS reçu.

Il est également précisé que le client qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par téléphone peut s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition Bloctel sur le site bloctel.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez pas que les coordonnées vous concernant soient réexploitées à des fins commerciales, merci d'en informer le service responsable du traitement.

Article 16- Médiation

16. 1. Réclamation préalable

En cas de litige, vous devez vous adresser en priorité au **service clientèle** de l'entreprise au 0565789446, du lundi au samedi sauf jour férié ou chômé, de 8H à 12H et 14H à 19H ou par courrier **électronique** ou postal à HORIZON PECHE NATURE 4 rue Antares 12450 LUC LA PRIMAUBE.

16. 2. Demande de médiation

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service clients ou en l'absence de réponse de ce service dans un délai de deux mois, le Consommateur peut soumettre le différend relatif au bon de commande ou aux présentes CGV l'opposant au Professionnel à un médiateur qui tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable.

Les parties au contrat restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

Article 17- Tribunal compétent

À défaut d'accord amiable, vous pouvez saisir le tribunal pour tout litige relatif à l'existence, l'interprétation, la conclusion, l'exécution ou la rupture du contrat ainsi que sur tous les documents connexes à ce contrat.

Le tribunal compétent sera celui de Rodez.

Article 18- Droit applicable

Le présent contrat et les CGV le régissant sont soumis à la loi française.

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Annexe à l'article R. 211-1

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

À l'attention de la société HORIZON PECHE NATURE

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (____/____/____) / reçu le (____/____/____) :

Nom du (des) consommateur(s) : _

Adresse du (des) consommateur(s) : _____

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date : ____/____/____

(*) Rayez la mention inutile.

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le **délai de rétractation** expire quatorze jours après le jour :

- a) S'il s'agit d'un contrat de service ou d'un contrat portant sur un contenu numérique non fourni sur un support matériel : de la conclusion du contrat ;
- b) S'il s'agit d'un contrat de vente : où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du bien ;
- c) S'il s'agit d'un contrat portant sur plusieurs biens commandés par le consommateur au moyen d'une seule commande et si ces biens sont livrés séparément : où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du dernier bien ;
- d) S'il s'agit d'un contrat portant sur la livraison d'un bien en plusieurs lots ou pièces : où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du dernier lot ou de la dernière pièce ;
- e) S'il s'agit d'un contrat portant sur la livraison régulière de biens pendant une période de temps déterminée : où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du premier bien ;

Pour **exercer le droit de rétractation**, vous devez nous notifier à la société par courrier électronique à l'adresse **contact@leurres-exclusifs.fr** votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté.

Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation **avant l'expiration du délai de rétractation.**

Effets de rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, **nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison** (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) Vous devrez renvoyer ou rendre le bien, à HORIZON PECHE NATURE 4 rue Antares 12450 LUC LA PRIMAUBE sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

S'il s'agit d'un contrat de vente, nous pouvons différer le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu le bien ou jusqu'à ce que vous ayez fourni une preuve d'expédition du bien, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Vous devrez prendre en charge les frais de renvoi du bien.

